



Contributions du secteur privé dans la perspective de la Couverture Santé Universelle

Déclaration du groupe du secteur privé auprès de la CSU2030

INTRODUCTION

Cette déclaration montre comment le secteur privé peut efficacement contribuer à la CSU et collaborer avec d'autres acteurs pour améliorer la santé et le bien-être de tous à tout âge.

Au moins la moitié de la population mondiale n'a toujours pas accès aux services de santé essentiels, et les dépenses occasionnées par les soins de santé essentiels plongent chaque année près de 100 millions de personnes dans une extrême pauvreté.

La Couverture Santé Universelle (CSU) signifie que tous les individus et les communautés ont accès à des services de santé essentiels, sans risque de difficultés financières. Dans le cadre du programme ambitieux et de grande envergure pour un monde plus sûr, plus juste et en meilleure santé d'ici à 2030, les objectifs de développement durable (ODD) incluent un objectif spécifique pour garantir une vie en bonne santé et le bien-être de tous à tout âge ainsi qu'une cible précise pour parvenir à la CSU.

Le secteur privé est bien placé pour contribuer à l'effort au nom de la CSU et apporte déjà des biens et services de santé à des millions de personnes et de communautés dans le monde. La plupart des pays disposent d'un système de santé mixte (public et privé). Le secteur privé à but lucratif offre un éventail diversifié de biens et services de santé et de produits apparentés ainsi que des innovations. Dans certains pays, il assure plus de 60% des services de santé.

Qu'entendons-nous par « secteur privé » ?

Le secteur privé inclut tous les prestataires de santé qui ne sont pas la propriété de l'État ou placés directement sous son contrôle. Il est très varié et comprend des organismes à but lucratif ou non, formels ou informels et nationaux ou internationaux. La présente déclaration se concentre sur le secteur privé à but lucratif opérant sur le marché des biens et services de santé (et non, par exemple, d'autres secteurs commerciaux qui peuvent influencer la santé publique).

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Cette déclaration est fondée sur les ODD, le Pacte mondial de la CSU2030 et les « demandes clés du Mouvement pour la CSU », qui tous encouragent le partenariat multipartite. Les cinq principes clés de l'action collective dans le Pacte mondial de la CSU2030 sont approuvés par tous les membres de la CSU2030 et représentent le fondement des principes suivants qui guideront la collaboration incluant le secteur privé.

1 Ne laisser personne de côté

Un engagement à l'équité, la non-discrimination et une approche fondée sur les droits. La santé est un droit de l'homme fondamental. Tous les partenaires doivent promouvoir les éléments centraux de la CSU (accès, qualité et protection financière) pour tous.

2 Transparence et redevabilité en matière de résultats

Tous les partenaires doivent agir de façon responsable, adhérer aux codes de conduite établis, opérer avec transparence dans les cadres juridiques et régulateurs pertinents, et reconnaître leur responsabilité à l'égard des populations et des communautés.

3 Des stratégies nationales à base factuelle et le leadership des pays

Tous les partenaires doivent veiller à ce que leurs activités soient fondées sur des données concrètes et alignées sur les priorités nationales. Il leur faut reconnaître et soutenir le rôle de l'État dans l'administration et le financement public pour garantir la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité de la prestation de services dans les secteurs publics et privés.

4 Faire en sorte que les systèmes de santé soient l'affaire de tous

La participation des citoyens, des communautés, de la société civile et du secteur privé. Le secteur privé a un rôle de premier plan et il fait ses plus grandes contributions là où des valeurs communes et des mesures d'encouragement s'appliquent aussi bien aux entreprises commerciales qu'aux objectifs de la CSU.

5 Une coopération internationale fondée sur l'apprentissage mutuel à travers les pays

L'apprentissage mutuel doit être favorisé entre partenaires du secteur privé (par exemple, par le biais du groupe du secteur privé auprès de la CSU2030) et avec d'autres acteurs sur la meilleure manière de soutenir les progrès vers la CSU.

CONTRIBUTION DU SECTEUR PRIVÉ

Pour s'appuyer sur les contributions existantes du secteur privé à la CSU et les porter à un niveau aussi élevé que possible, le groupe du secteur privé auprès de la CSU2030 encouragera les principes contenus dans cette déclaration ainsi qu'une action renforcée à travers le secteur privé pour :

1 Offrir des biens et services de qualité qui tiennent compte des besoins de tous, y compris des populations pauvres et marginalisées, et les rendre abordables, accessibles et durables

Dans la plupart des pays, le secteur privé est un prestataire important de biens et services. Cette offre centrale de biens et services guidés par la demande est sa plus grande contribution à la CSU.

2 Inclure les principes de la CSU, notamment l'obligation de ne laisser personne de côté, dans les modèles d'activité et les objectifs de base

Cela peut consister, par exemple, à regarder au-delà des résultats immédiats et à adopter une approche à long terme des objectifs et de l'impact de l'activité, qui cadre avec le soutien prodigué à la mise en place de systèmes de santé résilients et durables. Les mêmes principes s'appliquent aussi à toute activité philanthropique ou charitable.

3 Mettre au point, tester et élargir des modèles d'activité novateurs, alignés sur les objectifs de la CSU

L'innovation peut se produire à plusieurs niveaux, spécialement dans les approches qui aident à stimuler un accès élargi et plus équitable de même que la qualité et la viabilité de l'offre de biens et services de santé.

4 Créer, adapter, appliquer et généraliser les innovations

L'innovation du secteur privé est un moteur pour de nouveaux produits et techniques, et des informations qui peuvent améliorer les soins de santé, consolider les systèmes de santé et en accroître l'efficacité. La santé numérique peut changer la donne de la transformation du système de santé. De nouvelles technologies et approches sont en mesure d'aider les pays à sauter des étapes sur la voie de la santé et du développement, leur permettant ainsi de rapides progrès vers la CSU.

5 Aider à renforcer le personnel de santé, en répondant au contexte, aux priorités et aux besoins locaux

Le secteur privé contribue substantiellement à la formation des agents de santé (en assurant et soutenant la formation initiale et la formation continue), au transfert de connaissances qui renforcent les capacités des personnels de santé, aux données et informations sur les personnels de santé et comme gros employeur d'agents de santé.

6 Contribuer aux efforts afin de mobiliser les moyens financiers disponibles pour la CSU

Cela peut être fait, par exemple, en contribuant à des modèles et outils de financement novateurs, en engageant un dialogue constructif sur la fiscalité des entreprises et en aidant les gouvernements à présenter des arguments convaincants en faveur des investissements dans la santé et la CSU.

7 Participer, soutenir et renforcer les capacités pour un dialogue politique et des partenariats opportuns avec le gouvernement et d'autres acteurs

Ce point est fondamental pour identifier des objectifs communs et instaurer des collaborations pour des résultats partagés. Il est aussi important pour recueillir les avis sur l'efficacité des politiques et régimes régulateurs existants et envisagés.

ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Pour créer un environnement propice aux contributions du secteur privé dans la perspective de la CSU, les gouvernements (principalement) et d'autres acteurs de la CSU doivent garantir les mesures suivantes :

1

Des processus pour une participation structurée et constructive de tous les partenaires

L'engagement des gouvernements au dialogue avec tous les acteurs, notamment le secteur privé, est la base de « l'action collective » sur la CSU et de la mise au point d'interventions conjointes qui répondent aux besoins de santé de tous.

4

Davantage d'investissements plus judicieux dans la santé, spécialement pour renforcer les systèmes de santé

Les gouvernements doivent mobiliser des fonds publics suffisants et durables, en particulier pour les soins de santé primaires, comme fondement pour les contributions de toutes les parties prenantes à la CSU.

2

Des stratégies et plans nationaux de santé qui définissent des objectifs clairs et à base factuelle pour les politiques

Pour guider les activités de toutes les parties prenantes du secteur de la santé, les stratégies et plans doivent traduire les rôles et contributions des différents acteurs, y compris le secteur privé.

5

Des capacités et procédures appropriées pour travailler avec les acteurs non étatiques

Les autorités de santé doivent renforcer les capacités à gérer des relations complexes efficacement et dans la transparence. Les compétences en matière d'achat et de passation de contrats qui garantissent un traitement équitable et la transparence sont particulièrement importantes.

3

Un système juridique et régulateur robuste

Gestion par les autorités des lois et normes, du contrôle de la qualité et des mécanismes de correction qui garantissent la redevabilité et préservent les objectifs de la CSU, à savoir l'accès, la qualité, l'équité et la protection financière, et aident à faciliter les contributions du secteur privé dans un environnement propice à l'innovation, l'esprit d'entreprise et la concurrence.

6

Connaissances et observations sur « ce qui marche » pour les systèmes de santé et la CSU

Pour guider les activités collectives destinées à renforcer les systèmes de santé, y compris les contributions du secteur privé, les gouvernements et les partenaires doivent apporter un soutien et des investissements aux systèmes locaux et nationaux de recherche pour l'analyse et l'évaluation des programmes, politiques et innovations.

PROCHAINES ÉTAPES : AVANCER ENSEMBLE POUR LA CSU

Les demandes clés du Mouvement de la CSU pour la réunion de haut niveau des Nations Unies sur la CSU comprennent un appel à mobiliser l'ensemble de la société pour un monde en meilleure santé.

Le groupe du secteur privé auprès de la CSU2030 a préparé cette déclaration comme contribution aux activités multipartites sur la voie vers la CSU. Elle présente les idées d'autres partenaires de la CSU2030 comme la société civile, les gouvernements et les organisations internationales, et définit les principes, les valeurs et les actions que le groupe du secteur privé défendra activement.

La déclaration constitue la base de la poursuite du dialogue avec tous les acteurs de la CSU pour promouvoir une compréhension mutuelle, une vision partagée et une collaboration sur la manière dont le secteur privé peut le plus efficacement contribuer à la CSU.

La CSU2030 est le mouvement pour accélérer les progrès vers la CSU en offrant une plateforme multipartite qui encourage la collaboration sur le renforcement des systèmes de santé aux niveaux mondial et national.

Le groupe du secteur privé auprès de la CSU2030, hébergé par le Forum économique mondial, rassemble des acteurs du secteur privé et favorise le dialogue et la collaboration dans l'ensemble du secteur privé et avec d'autres partenaires, groupes et réseaux de la CSU2030. Ses membres sont des organismes à but lucratif dans la chaîne de valeur de la santé, tels que des prestataires de services, des compagnies d'assurance maladie ainsi que des fabricants et distributeurs de médicaments, de produits sanitaires et de technologies novatrices.